



Centre d'Information sur les
Droits des Femmes et des
Familles de l'Essonne

- **Activité : Information juridique** dans les domaines du **droit des personnes** (mariage, divorce, autorité parentale, etc.), du **droit du travail et du droit social** (contrats, licenciement, chômage, retraite, etc.), du **droit des biens** (consommation, propriété, dettes, successions, assurance, location) et du **droit pénal**.
- **Permanences juridiques** : Le 2^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h30 **sur rendez-vous**.
- **Les rendez-vous sont à prendre en mairie, au 01 60 81 14 14.**



Médiation Familiale
Union Départementale des Associations
Familiales de l'Essonne

- **Activité : Médiation familiale. Lieu de parole, d'écoute, d'échange.** Lorsque la communication est rompue, pour rétablir la parole afin qu'elle fasse lien entre les parents lors d'une séparation ou d'un divorce, entre parents et enfants, entre frères et sœurs, entre grands-parents et petits-enfants, etc.
- **Permanences** : Les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h à 13h, ainsi que les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 16h à 19h.
- **Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'UDAF au 01.60.91.30.07.** (Entretiens d'une heure et demie à deux heures. Premier entretien gratuit. Pour les suivants, une participation financière est demandée, fixée en fonction des revenus de chacun et selon un barème national donné par la Caisse d'Allocations Familiales).



Association Départementale
d'Aide aux Victimes de
l'Essonne

- **Activité : Aide aux victimes d'infractions pénales** (violences, agressions sexuelles, vols, etc.) **ou d'accidents de la circulation.** Écoute, information sur les droits et les procédures, accompagnement dans les démarches, consultations psychologiques, accompagnement social.
- **Permanences juridiques** : Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h sans rendez-vous.



Association Pour le Couple et l'Enfant
(APCE 91)
Consultations conjugales et familiales

- **Activité : L'APCE aide les personnes, les couples et/ou les familles à dépasser la crise,** rétablir une communication, comprendre l'origine des difficultés, reconstruire un projet de vie seul ou à deux, préparer une séparation ou en surmonter les blessures. L'APCE propose également un **soutien à la parentalité** pour aider les parents, enfants, grands-parents à sortir des impasses éducatives et relationnelles.
- **Permanences** : Le jeudi de 15h00 à 20h00.
- **Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'APCE 91 au 01.69.81.93.35.** (Entretiens d'une heure, individuels, en couple ou familiaux. Premier entretien gratuit. Pour les suivants, une participation financière est demandée, modulée selon les ressources).

2018	APCE 91 Consultations conjugales et familiales <i>Sur rendez-vous</i>	CIDFF ESSONNE Information juridique généraliste <i>Sur rendez-vous</i>	MEDIAVIPP 91 Aide aux victimes <i>Sans rendez-vous</i>	UDAF DE L'ESSONNE Médiation familiale <i>Sur rendez-vous</i>
JUILLET	5 JUILLET	<i>PAS DE PERMANENCE</i>	4 JUILLET	7 JUILLET
	12 JUILLET			10 JUILLET
	19 JUILLET		18 JUILLET	21 JUILLET
	26 JUILLET			24 JUILLET
AOÛT	2 AOUT	13 AOUT	<i>PAS DE PERMANENCE</i>	4 AOUT
	9 AOUT			14 AOUT
	16 AOUT			18 AOUT
	23 AOUT			
	30 AOUT			28 AOUT
SEPTEMBRE	6 SEPTEMBRE	10 SEPTEMBRE	5 SEPTEMBRE	1 ^{ER} SEPTEMBRE
	13 SEPTEMBRE			11 SEPTEMBRE
	20 SEPTEMBRE		19 SEPTEMBRE	15 SEPTEMBRE
	27 SEPTEMBRE			25 SEPTEMBRE
OCTOBRE	4 OCTOBRE	8 OCTOBRE	3 OCTOBRE	6 OCTOBRE
	11 OCTOBRE			9 OCTOBRE
	18 OCTOBRE		17 OCTOBRE	20 OCTOBRE
	25 OCTOBRE			23 OCTOBRE
NOVEMBRE	8 NOVEMBRE	12 NOVEMBRE	7 NOVEMBRE	3 NOVEMBRE
	15 NOVEMBRE			13 NOVEMBRE
	22 NOVEMBRE		21 NOVEMBRE	17 NOVEMBRE
	29 NOVEMBRE			27 NOVEMBRE
DÉCEMBRE	6 DECEMBRE	10 DECEMBRE	5 DECEMBRE	1 ^{ER} DECEMBRE
	13 DECEMBRE			11 DECEMBRE
	20 DECEMBRE		19 DECEMBRE	15 DECEMBRE
	27 DECEMBRE			